



ACDIC

BUREAU EXECUTIF

Président

Bernard NJONGA
Ingénieur agronome ; SG/SAILD ;
DP/ La Voix du Paysan

1^{er} Vice-Président

Isaac NJIFAKUE
Journaliste ; Consultant en
développement ; Promoteur / Directeur
de ICMS / bureau d'études

2^e Vice-Présidente

Sénatrice Julianne DJAKAOU
Institutrice / Spécialiste en animation

Secrétaire Permanent

Yvonne TAKANG
Linguiste / Traductrice

Secrétaire Permanent Adjoint
Aboubakar HAMADOU
Economiste

Commissaire aux Comptes

Aminatou MOUSSA
Technicienne supérieure en soins
infirmiers

Conseillers

Nicolas ABADE MEVA'A
Ingénieur technico-commercial ;
Chercheur en gestion des affaires

Emilienne MOKAM
Institutrice

Maadjou NANA
Ingénieur agronome

Ruth ALUMA NDONYI
Technicienne en agriculture

Ousmane MOUSSA
Ingénieur agronome

Princess KUNA TITA Christine
Juriste / Experte en Genre

Jean Christian AKAM
Journaliste

Victor KEME NGOUTTE
Enseignant

ASSAM Simon ENOH
Juriste

Adresses

Rue CEPER, face Lions Club
B.P. 30 989 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : +237 22 20 73 37 / 22 20 71 23
Fax : +237 22 20 73 37
GSM : +237 98 30 89 37 / 78 92 34 54
E-mail : adic@adic.net
secretariat@adic.net
Site web : www.adic.net

Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs

Citizens Association for the Defence of Collective Interests

Yaoundé, 01 Août 2013

Communiqué de presse

**APE : Scandale à la
Présidence de la République**

L'hebdomadaire « Repères » du 31 juillet 2013 nous informe d'une « réunion interministérielle informelle qui s'est tenue le 18 juillet 2013 à la présidence de la République dont les participants étaient, outre le Secrétaire Général adjoint Séraphin Magloire Fouda – président de séance, les ministres de l'Economie Emmanuel Nganou Djoumessi, de l'Agriculture Essimi Menye, du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, des PME Etoundi Ngoa et des Relations extérieures Pierre Moukoko Mbondjo ».

Cette brochette de membres du gouvernement a été invitée, nous dit-on pour être informée de la décision du Président de la République de signer (de manière unilatérale) les accords de partenariat économique (APE) actuellement en cours de négociation entre la CEMAC et l'UE.

A lire une telle information, il y'a de quoi tomber de sa chaise. Mauvaise nouvelle ! En voilà une, qui se voudrait passer comme lettre à la poste pendant que l'opinion se délecte des soubresauts de la FECAFOOT et autres disputes électorales. Bien pensé !

Une telle signature non seulement ferait figure de trahison aux yeux des autres pays de la sous région, mais aussi hypothéquerait toutes les avancées sur la voix de l'intégration obtenues lors du dernier sommet de la CEMAC à Libreville en juin dernier. Une grande responsabilité en somme.

Quand on sait que le Cameroun est l'un des gros bénéficiaires (pour ne pas dire le premier) des acquis de la libre circulation des hommes et des biens – vue la prépondérance de son économie et de sa population dans la sous région, il y a de quoi s'étonner d'une telle décision.

Pour parler simple, le fait qui détermine les négociations avec l'UE est que les économies des pays de la zone CEMAC sont suffisamment faibles pour supporter une ouverture réciproque des frontières. Quelles sont à ce jour les avancées obtenues dans ce domaine ?

On nous dit que le chef de la délégation de l'UE au Cameroun a convaincu le Président de la République de faire signer cet accord par notre pays. Qu'est ce que Sieur Raul Paula Mateus a bien pu dire au Chef de l'Etat pour le convaincre ?

Les quelques 226 000 tonnes de bananes que nous produisons, Pardon ! Que nous faisons produire ? Non. Les quelques 9 500 tonnes d'ananas que nous exportons ? Que Non. Quoi alors ? Nous paierons tout l'or du monde pour le savoir.

Qu'on se le dise bien. Haut et fort, le décollage économique du Cameroun passe d'abord par la sous région, avant d'être en Europe ou partout ailleurs dans le monde. Et le Cameroun n'a aucun intérêt à se tirer une balle dans le pied.

Pour sûr, il y a aucune garantie qu'après signature de l'accord l'air soit plus pur aujourd'hui qu'hier au Cameroun. Tout au contraire, les raisons d'un scepticisme sont là et l'ACDIC ne saurait se taire.

Comme elle l'avait déjà fait pour la même cause en manifestant devant l'hôtel Hilton en ce 17 juillet 2007 s'associera voire mobilisera toutes les autres forces de la société civile pour plaider contre la signature de ces APE, en l'état.

Pour l'ACDIC
Le Secrétaire Permanent



Yvonne TAKANG